

Questions orales

La question soulevée était la suivante: que va-t-il se produire pendant la période de transition entre la taxe de vente actuelle et la nouvelle taxe? En réduisant le taux de 9 à 7 p. 100, nous croyons avoir carrément dissipé les craintes que suscitait la période de transition.

* * *

LES PÊCHES DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

M. Brian Tobin (Humber—Sainte-Barbe—Baie Verte): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Hier soir durant notre débat d'urgence sur les pêches, le député de St. John's-Ouest a promis qu'il démissionnerait si une aide n'était pas bientôt fournie aux pêcheurs de l'Atlantique.

Des voix: Bravo!

M. Tobin: Quelle excellente idée! Vu la terrible nouvelle de ce matin selon laquelle les ministres des Pêches de la Communauté européenne se sont fixé un quota de 60 000 tonnes métriques de morue au large des côtes de Terre-Neuve et du Labrador, quota quatre fois plus élevé que celui recommandé par le Canada, je m'attendais à ce que le député de St. John's-Ouest commence à faire ses valises dès maintenant.

Le premier ministre va-t-il finalement admettre que sa politique d'apaisement face au conflit concernant nos pêcheries a été un échec total? Va-t-il accepter d'étendre unilatéralement notre juridiction en matière de pêches jusqu'aux deux extrémités des Grands Bancs et d'utiliser tous les moyens nécessaires pour faire respecter cette juridiction et mettre fin au pillage des pêcheries de la côte est du Canada?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président. . .

Des voix: Démissionnez!

M. Crosbie: Monsieur le Président. . .

Des voix: Adieu, John!

M. le Président: Le ministre a la parole.

M. Crosbie: Monsieur le Président, la nouvelle de ma démission est prématurée.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Le gouvernement a instauré les programmes décrits hier en matière de pêche et il en élaborera d'autres.

En réponse à la question principale du député, qui est très sérieuse, nous sommes extrêmement déçus de la décision que la Communauté européenne a annoncée hier. Elle constituait toutefois une amélioration considérable par rapport à ses décisions des années antérieures.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Je rappelle à la Chambre que la Communauté européenne s'était fixé des quotas de 132 290 tonnes de poisson en 1989, mais qu'elle les a réduits à 56 250 tonnes cette année.

M. Tobin: Il s'agit plutôt de 60 000 tonnes.

M. Crosbie: Cela est trois fois plus élevé que les 15 377 tonnes que l'OPANO lui avait attribuées. C'est regrettable, mais nous n'avons jamais déclaré à la Chambre que nous n'aurions que des succès cette année. Nous allons poursuivre notre campagne parce que nous croyons qu'avec le temps et les pressions exercées, la Communauté européenne, dirigée par le commissaire Marin qui essaie d'améliorer les choses ici, comprendra qu'elle doit respecter les quotas de l'OPANO sans tarder.

• (1440)

M. Tobin: Monsieur le Président, simplement pour faire comprendre à la Chambre toute la colère et toute la déception qu'on peut ressentir en entendant cette réponse, quand on connaît les problèmes de la pêche sur la côte est, je vous dirai que la Communauté européenne s'est fixé un quota de 60 000 tonnes métriques alors que le Canada et l'OPANO avaient établi la limite à 15 000 tonnes métriques.

Ces pays ont pris cette décision même si le Canada a réduit son propre quota de 100 000 tonnes au cours des deux dernières années. Par ailleurs, ils ont diminué les quotas le long de leurs côtes par mesure de conservation. Ils viennent maintenant chez nous piller nos ressources.

Ma question s'adresse au premier ministre. Celui-ci doit savoir que si nous nous faisons constamment exploiter, c'est parce que son gouvernement et lui sont considérés comme des poules mouillées sur la scène internationale.

Des voix: Assoyez-vous, assoyez-vous!

M. le Président: Le ministre a la parole.

M. Tobin: Je n'ai pas fini ma question.

M. Crosbie: Monsieur le Président, inutile de dire que la haute voltige du député montre qu'il ne prend pas le